

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 48 (1968)
Heft: 2: Paris, place financière internationale

Vorwort: Éditorial
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

L'intégration économique de l'Europe se fait petit à petit, lentement — avec des accidents de parcours — mais sûrement. Ainsi le veut la marche de l'histoire et rien ne pourra la changer.

Sur le plan industriel, les concentrations devront dépasser le stade national, ne serait-ce que pour faire face à la concurrence américaine. Pour cela des aménagements sont urgents, car les choses vont vite. Ces aménagements sont de trois ordres :

- juridique, car il faut créer le droit des sociétés multinationales ;
- fiscal, pour que le régime d'imposition de ces sociétés ait une certaine unité ;
- monétaire, car un réel marché européen des capitaux est indispensable, et ne peut se concevoir qu'avec une monnaie européenne.

En attendant, les grandes places financières de l'Europe se développent, se perfectionnent et notre intention, dans ce numéro, était de présenter Paris comme Place Financière Internationale.

Depuis près de dix ans, grâce aux efforts constants de trois grands Ministres des Finances, MM. BAUMGARTNER, GISCARD D'ESTAING et DEBRÉ, le franc s'était consolidé, des réserves avaient été accumulées et le contrôle des changes avait été supprimé.

Certes, il y avait encore beaucoup à faire pour développer l'épargne et pour attirer les capitaux étrangers, ne serait-ce qu'en accordant l'avoir fiscal aux capitaux suisses prêts à s'investir en France.

Au moment où ce numéro devait être mis sous presse, la tempête, inattendue, s'est abattue sur la France, anéantissant en quatre semaines ce qui avait été patiemment bâti en plusieurs années.

Cet événement imprévu engagerait sans doute les auteurs des propos qui vont suivre de reconsidérer leurs jugements sur de nombreux points. Nous ne le leur avons pas demandé, car nous avons la conviction que si cette épreuve est douloureuse pour l'économie française et si elle exige de la part de tous les Français un effort considérable, la France jouera néanmoins dans les années à venir le rôle qui lui revient dans l'économie européenne et Paris redeviendra bientôt la place financière internationale qu'il mérite d'être. Notre étude garde donc toute sa valeur.

Nous formons aussi le vœu que dans les mois qui viennent, le système monétaire international actuel soit réformé, comme il se doit, sans préjugés d'aucune sorte, et dans le seul intérêt d'une plus libre circulation des marchandises et des capitaux. Ce sont là les exigences élémentaires de l'amélioration de la condition humaine dans un monde qui est largement en mesure de le faire.

Chambre de commerce suisse en France.